

DÉCLARATION LIMINAIRE CTL du 13 octobre 2022

Le 27 septembre, une délégation des sections solidaires finances publiques de l'interrégion centre ouest rencontrait le Délégué du Directeur Général (DDG). Au menu de cet échange qui a duré plus de trois heures, le NRP, entre autres, et ses conséquences sur le personnel, les missions et les usagères et usagers du service public.

Las, Monsieur Halbique qui, de son aveu même se trouve « être dans un espace temps entre la DG et les directions locales » nous a démontré qu'il évoluait effectivement dans la quatrième dimension.

Longuement interrogé sur les conditions de travail, il a répondu à côté en évoquant la capacité de chacune et chacun à s'adapter au changement. Soumettant, en creux, l'adaptation des agentes et agents de la DGFIP aux restructurations incessantes, à des biais cognitifs rémanents. Il a cependant concédé qu'il devait y avoir « une pause dans les restructurations », en indiquant « comprendre cette demande », qui, a-t-il précisé « ne serait pas pour tout le monde ».

Le DDG a ensuite tenu à nous rappeler que le progrès était utile. Ce dont nous ne disconvenons pas, sauf à vouloir nous faire passer pour d'horribles conservateurs passésistes, arc-boutés sur des pratiques et revendications d'un autre temps. Mais la question est bien de savoir de quel progrès on entend parler ? Le progrès social au service de toutes et tous ou le progrès technologique au service des puissants. Quant aux contribuables, notre DDG en a visiblement une vision tronquée qui se limite aux 40% de foyers imposables à l'IR, faisant fi de celles et ceux trop pauvres pour ne s'acquitter que de TVA !

Décidément l'antienne libérale qui consiste à faire essaimer l'idée que 50 % des français ne paient pas d'impôts fait des émules jusque dans nos rangs... on ne s'étonnera guère que cette belle idée reçue germe aussi aisément dans des sphères moins avisées.

Nous l'avons par ailleurs interrogé sur sa capacité à faire appliquer les directives en matière de prévention, d'organisation du travail et d'expression des agentes et agents sur leurs missions. Sa réponse témoigne pour le moins d'une bonne dose d'humour qu'en d'autres circonstances nous aurions pu goûter. Il a déclaré en effet n'être qu'un modeste influenceur, sans capacité d'actions sur les décisions des directeurs locaux... lesquels a-t-il rajouté tentent eux-mêmes d'influencer leurs chefs de services qui à leur tour tentent d'influencer les agents !

Nous sommes donc toutes et tous sous influence... dans la 4ème dimension !

Bien sûr, il n'a pas manqué de faire référence à l'opération remue-méninges, dont les conclusions ne manquent pas de nous surprendre, tant elles semblent pour beaucoup en totale contradiction les unes par rapport aux autres et pour l'essentiel tout droit sortie des méninges de quelques hauts dignitaires « bercystes » apparemment hors sol.

Nous ne reviendrons pas sur la méthode, condamnée de manière unitaire par nos OS nationales. Mais nous ne pouvons que constater que nos craintes exprimées sur le grand « fourre-tout », que pourrait constituer l'exercice et sur son manque de transparence se confirment. De fait, rien ne nous a été donné sur le nombre d'agents consultés et les conditions de cette consultation dont l'absence de cadrage national a conduit à des pratiques très hétérogènes selon les directions. Pas étonnant dans ce contexte que la DG ne parvienne à en faire qu'un condensé d'idées, parfois aux antipodes les unes des autres, parfois emblématiques des fossés qui se creusent entre agents et cadres, entre cadres de terrain et numéros 1, parfois issues de vieilles lunes managériales toujours repoussées mais visiblement jamais enterrées par certains.

La DG ne manque pas pour autant de tracer sa feuille de route 2023/2027, avec parfois un affichage alléchant, lorsque, par exemple on y découvre son ambition d'améliorer la qualité du service rendu.

Bien sûr, tout cela dans un contexte dont on devrait se réjouir puisqu'on nous annonce comme un cadeau somptuaire, une rupture avec les quinze dernières années concernant le volume de suppressions d'emplois.

Après la présentation, le 26 septembre dernier, par Bruno Le Maire et Gabriel Attal du projet de Loi de Finances (PLF) pour 2023 et du projet de loi de programmation pluriannuel des Finances Publiques 2023-2027, le Directeur Général Adjoint s'est félicité : ce ne seront "que" 850 suppressions d'emplois, que nous déclinons pour 2023.

La DGFIP reste donc exemplaire, puisque l'ensemble des ministères voit ses effectifs augmenter... sauf le nôtre.

Certes, ce chiffre est en deçà de ce que nous avons connu depuis des décennies (25 000 suppressions depuis 2010, au rythme de 2000 suppressions en moyenne par an) mais pour Solidaires Finances Publiques ce sont 850 suppressions d'emplois de trop au vu des difficultés criantes dans l'exercice de nos missions.

Pour la DGFIP, supprimer des missions telles que la taxe habitation et la contribution à l'audiovisuel public permet de dégager des gains de productivité. Pour Solidaires Finances Publiques, cette présentation est clairement erronée. La notion de gains de productivité est incompatible avec nos missions de service public et surtout toujours sur évaluée

D'autant qu'il s'agit une nouvelle fois de déshabiller Pierre pour habiller Paul, puisqu'un redéploiement d'emplois est prévu (pour reprendre la formule de la DG) « au bénéfice de certains métiers particulièrement dégarnis : les Services de Publicité foncière et les amendes ».

Pour Solidaires Finances Publiques, les SPF et les Amendes sont en effet des services en grande souffrance, toutefois nous ne connaissons pas à ce jour de service qui ne le soit pas, et encore moins de service en sureffectif. De plus, l'objectif clairement affiché de la Direction Générale est « de réinvestir les métiers pour améliorer nos résultats et notre service public ». Solidaires Finances Publiques s'étonne que la DG présente désormais la qualité de notre service public comme sa nouvelle préoccupation. Cela fait des années qu'avec l'ensemble des personnels nous alertons sur la dégradation de nos missions.

Concernant les recrutements, la Direction générale se félicite également de leur augmentation passant de 3300 en 2022 à 4500 en 2025. Elle oublie toutefois de mettre ces chiffres en parallèle des 5000 départs à la retraite par an et de préciser la nature de ces recrutements.

Enfin, la DG nous annonce l'une de ses priorités, Donner des moyens matériels et humains à la sphère informatique et se satisfait de voir, dans cette optique, ses crédits abondés à hauteur de 450 millions d'euros. C'est évidemment une nécessité mais pas n'importe comment et à n'importe quel prix. Or, les propos du DGA ne nous rassurent pas. En effet, ce dernier a d'ores et déjà précisé qu'il fallait « *rechercher l'intelligence là où elle se trouve* » en augmentant le nombre de places aux concours informatiques, sans exclure le recours aux contractuels ou aux prestataires externes tel que les cabinets de conseils informatiques. Pour Solidaires Finances Publiques l'informatique doit être intégralement ré-intériorisée que ce soit en termes de recrutements, de conception ou de développement.

Toutes ces « bonnes nouvelles » selon le DGA sont les contreparties de la « crédibilité, la visibilité et l'adaptabilité de la DGFIP présente au rendez-vous des services publics » de ces dernières années.

En revanche, il n'y aura aucune mesure générale en matière indemnitaire. Seule une revalorisation catégorielle pourrait être envisagée, ce qui ne va évidemment pas dans le sens d'une augmentation générale des salaires, revendiquée par solidaires Finances Publiques.

À cet égard, nous ne pouvons clore cette liminaire sans saluer l'action des salariés des raffineries en grève depuis plusieurs jours. Aux antipodes de l'hallali médiatique et gouvernemental, nous leur apportons notre entier soutien dans leur bataille pour l'augmentation des salaires et un pouvoir d'achat digne.

Leur lutte est emblématique du gouffre abyssal qui se creuse entre une majorité de plus en plus précarisée et les 1 % les plus riches, de plus en plus riches et de plus en plus déconnectés.

Pour mémoire, Total se refuse à augmenter les salaires quand son PDG voit le sien passer de 3,9 à 5,9 millions d'euros au printemps dernier.

Total se refuse à augmenter les salaires alors que l'entreprise a réalisé 15 milliards de profit en 2021 et les a déjà doublés au 1er trimestre 2022.

Mais cet emblème qu'est Total n'est que l'arbre qui cache la forêt.

Les 27 géants du CAC40 ont dégagé des profits record de près de 160 milliards d'€ sur cette même année 2021 ; le CAC 40 quant à lui dépassant de plus 60 % son envolée historique de 2007.

Preuve s'il en est que de l'argent, il y en a dans ce pays et que les mesures visant à épargner les plus riches sont purement idéologiques et dogmatiques.